



Destination des zones

Les zones urbaines

- la zone Ua : zone centrale de la commune
- la zone Ub : zone peu dense située en entrée de ville
- la zone Uc : hameau de la Muette de très faible densité
- la zone Ue et le secteur Uea : zone à vocation économique

Les zones à urbaniser

- la zone AUA : zone destinée à l'urbanisation future de la commune. Elle a vocation à conforter le centre bourg.
- la zone AUB : zone destinée à l'urbanisation future de la commune par un habitat de faible densité.
- la zone AUC : zone destinée à l'urbanisation future de la commune par un habitat de densité moyenne.
- la zone AUe : zone destinée à l'urbanisation future de la commune à vocation économique à dominante tertiaire.
- la zone AUF : zone destinée à l'urbanisation future de la commune à vocation d'artisanat et de commerce.

Les zones agricoles et naturelles

- la zone A : zona à vocation exclusivement agricole.
- la zone N : zone naturelle. Aucune nouvelle construction n'y est admise.
- le secteur Na : zone au caractère naturel. Des constructions peuvent y être autorisées à condition qu'elles ne portent pas atteinte au milieu naturel ni aux paysages.

LEGENDE

- Bande déclarée d'utilité publique du projet
Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13
- Limites de zones
- Les risques naturels**
(au titre de l'article R.123.11.b du code de l'urbanisme)
- Secteurs d'expansion des ruissellements
- Cavités souterraines et secteurs d'aléas géologiques
- Les espaces boisés classés**
(au titre de l'article R.123.11.a du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés classés
- Alignements d'arbres à conserver

canton de
BOIS GUILLAUME

P.L.U.

P.L.U.
PLAN LOCAL D'URBANISME

393480
Vu à la Section des Travaux Publics
du Conseil d'Etat
26 SEP. 2017
Le Rapporteur

ISNEAUVILLE

Plan de zonage après mise en compatibilité
avec la déclaration d'utilité publique
du Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13*
Ce plan ne vaut que pour les zonages
modifiés par la MECDU

Département de la Seine-Maritime
COMMUNE DE :
ISNEAUVILLE
PLAN DE ZONAGE
PLAN D'ENSEMBLE

échelle 1 / 5000e

* Ce plan n'est pas opposable en dehors de la bande déclarée d'utilité publique